

Les implications des mesures de restriction liées au coronavirus dans l'enseignement de l'éducation physique dans les écoles professionnelles en Suisse et leurs conséquences

Inventaire des mesures liées au coronavirus, perception des apprentis et appréciation des enseignants.

Fiche d'information de l'ASSEP sur le rapport final de l'entreprise Lamprecht&Stamm

En raison de la pandémie de coronavirus, des directives ont été édictées à l'échelle nationale et cantonale de mars 2020 à février 2022, qui ont imposé des restrictions à toutes les personnes, entreprises, secteurs et même aux écoles. L'enseignement du sport dans les écoles professionnelles a également été touché par différentes restrictions et mesures.

Afin d'évaluer l'impact de ces mesures et de tirer des conclusions sur les améliorations à apporter dans les scénarios futurs, l'Association suisse des enseignants d'éducation physique dans les écoles professionnelles (ASSEP), soutenue par la société Lamprecht & Stamm (L&S), a étudié l'influence de la pandémie de coronavirus sur le comportement des apprentis en matière d'activité physique et de performance sportive, ainsi que la manière dont les restrictions ont affecté la qualité de l'enseignement du sport. L'enquête comportait trois formes de collecte de données, qui ont été réalisées dans toute la Suisse :

1. état des lieux des restrictions de mars 2020 à octobre 2021 dans 22 écoles professionnelles
2. entretiens guidés avec 14 enseignants d'éducation physique ou responsables de branche
3. enquête en ligne auprès de 2970 apprentis.

Il s'agissait de trouver des réponses aux questions suivantes :

- Comment le comportement des apprenants en matière d'activité physique a-t-il évolué pendant la pandémie de coronavirus ?
- Comment la qualité de l'enseignement de l'éducation physique a-t-elle été modifiée par les restrictions ?
- Comment les restrictions imposées à l'enseignement de l'éducation physique ont-elles affecté la motivation des apprenants ?
- Quels changements les enseignants de sport ont-ils constatés dans leurs cours chez les apprenants ?
- Quelle a été l'influence des restrictions dans le sport et dans l'enseignement du sport sur la santé des apprenants (physique, sociale, psychique) ?
- Comment s'est déroulée la gestion de l'évolution des concepts de protection ?

La présente fiche d'information résume les principales conclusions du rapport final de 26 pages de Lamprecht&Stamm (téléchargeable sur www.svsb.ch). En outre, l'ASSEP résume, à la fin, les quatre principales conclusions de l'étude. Celles-ci doivent être transmises aux destinataires concernés dans le but d'optimiser des situations similaires à l'avenir.

A / Comment le comportement des apprenants en matière d'activité physique a-t-il évolué pendant la pandémie de coronavirus ?

Pendant la phase de confinement (mars – juin 2020)

- 57 % des apprentis déclarent avoir fait moins de sport pendant le confinement. Cependant, 19% des apprentis ont profité de cette phase pour devenir plus actifs sur le plan sportif.

- Le sport en club a manqué à une proportion considérable (43%), tandis que les visites au centre de fitness et les cours d'éducation physique ont manqué à environ un quart des personnes interrogées. Il est évident que le sport en club a manqué beaucoup plus souvent aux apprentis sportifs (64%).

Sur toute la période de la pandémie :

- Par rapport à la période précédant la pandémie de coronavirus, les apprentis interrogés étaient un peu moins actifs au moment de l'enquête en automne 2021 (cf. graphique 5.4). La part des apprentis très actifs, qui pratiquent plusieurs fois par semaine et au total au moins trois heures d'activité sportive, a le plus nettement diminué, à savoir de 6 points de pourcentage.

- Pour un tiers des apprentis, le nombre d'heures hebdomadaires consacrées aux activités sportives a diminué. En revanche, un quart d'entre eux ont augmenté leur activité sportive. MAIS : le groupe des apprentis qui ont réduit leur activité sportive doit faire l'objet d'une attention particulière (risques accrus pour la santé dus à l'inactivité sportive), ce qui légitime en principe l'obligation de faire du sport pendant la formation professionnelle initiale.

- 40% des apprentis sont au moins partiellement d'accord pour pratiquer aujourd'hui d'autres sports qu'avant la pandémie de coronavirus. Mais c'est surtout le sport dans les centres de fitness qui a souffert de la pandémie. Parmi les apprentis qui pratiquaient le fitness avant la pandémie, la moitié a réduit son activité ou l'a complètement abandonnée. Dans le sport associatif, cette proportion de 44% est également considérable et alarmante.

B / Comment les restrictions ont-elles modifié la qualité de l'enseignement de l'éducation physique ? Quel a été l'impact des restrictions dans l'enseignement de l'éducation physique sur la motivation des apprenants ? Quels changements les enseignants d'éducation physique ont-ils constatés dans leur enseignement auprès des apprenants ?

- De l'avis des enseignants, les restrictions ont surtout détérioré l'intensité et la diversité des méthodes de leurs cours d'éducation physique. De plus, dans la plupart des écoles, le concept d'évaluation n'a pas pu être mis en œuvre ou seulement de manière adaptée, ce qui a parfois empêché le respect des directives du plan d'études cadre.

- Les enseignants ont perçu chez les apprenants des réactions très diverses aux mesures de restriction. Celles-ci allaient de la frustration à l'indifférence, en passant par l'incompréhension. Des discussions ont eu lieu, au centre desquelles se trouvait souvent l'obligation de porter un masque.

- L'évaluation de différents aspects de l'enseignement du sport par les apprentis pour la période précédant la pandémie et pour l'enseignement du sport avec restrictions montre que ceux-ci ont moins aimé participer aux leçons d'EPS avec des restrictions.
- 54% des apprenants considèrent que les cours d'éducation physique sont moins variés en raison des restrictions, 48% estiment que l'intensité a diminué et 38% des apprenants ont moins de plaisir à participer aux cours d'éducation physique.
- Les apprentis ont eu particulièrement de mal à accepter le port d'un masque en cours d'éducation physique (84%) ainsi que l'interdiction des sports d'équipe (63%).

C / Quelle a été l'influence des restrictions dans le sport et dans les leçons de sport sur la santé des apprenants (physique, sociale, psychique) ?

- En ce qui concerne la santé physique, un quart des apprenants s'estiment plus performants et en meilleure forme qu'avant la pandémie de coronavirus, mais deux cinquièmes sont de l'avis contraire. En ce qui concerne le poids corporel, un peu plus d'un quart des personnes interrogées ont constaté une augmentation de leur poids, contre plus de deux cinquièmes qui n'ont pas pu confirmer un tel changement.
- Dans l'enseignement à distance et théorique, il devient difficile, voire impossible, de transmettre aux apprenants peu actifs une attitude positive vis-à-vis de l'activité physique et de susciter leur intérêt pour une activité sportive.
- En ce qui concerne la santé psychique et les contacts sociaux, il est frappant de constater que, pendant le confinement, les apprenants ont surtout montré un manque de leurs amis et du sport en club. Trente pour cent d'entre eux se sont souvent sentis déprimés et opprimés pendant cette période et environ un répondant sur cinq a souvent eu des problèmes de sommeil.
- L'absence de compétition collective dans les sports d'équipe a été un problème plus important pour les apprentis masculins que pour les apprentis féminins. Le port du masque en cours d'éducation physique a également suscité une grande insatisfaction et de nombreuses discussions.

D / Comment s'est déroulée la gestion de l'évolution des concepts de protection ?

- Les changements fréquents et généralement spontanés des mesures se sont avérés très exigeants pour les enseignants. De plus, la palette des restrictions très large et, au début, imprévisible a été difficile à gérer dans la pratique de l'éducation physique.
- Malgré toutes les difficultés, la majorité des enseignants a essayé de tirer le meilleur parti de la situation et d'emprunter une voie orientée vers la recherche de solutions. Cela a également été perçu comme une reconnaissance de la part des apprenants.
- 50 % des apprenants ont perçu l'enseignement à distance comme négatif et seuls 39 % ont réalisé la majorité des devoirs.

E / Constatations de l'ASSEP sur la base des résultats du projet









1. Les **collèges sportifs** élaborent des concepts d'enseignement pour les situations de crise en collaboration avec les directions des écoles.
 - ⇒ Les **collèges sportifs** ont fait preuve d'ingéniosité et de flexibilité pendant la pandémie de coronavirus. Pour les crises futures, il semble judicieux de documenter les expériences et les adaptations dans les écoles sous forme d'"exemples de bonnes pratiques pour les situations d'urgence" (sport à l'extérieur et sports d'équipe en plein air, modèles d'enseignement et formes d'activité physique alternatifs, etc.) afin qu'ils soient

Schweizerische Vereinigung für Sport an Berufsfachschulen
 Association suisse pour le sport dans les écoles professionnelles
 Associazione svizzera per lo sport nelle scuole professionali

disponibles à tout moment et puissent être repris par d'autres collèges. Pour différents scénarios, un concept d'enseignement devrait être élaboré par les collèges sportifs en collaboration avec les directions d'école, qui pourraient être utilisés immédiatement dans des situations de crise. Cela permettrait d'éviter que des cours d'éducation physique (à distance) insatisfaisants soient dispensés dans une première phase de pandémie ou même que l'éducation physique soit oubliée.

2. Des restrictions plus uniformes dans toute la Suisse en cas de crise future

Schule	Massnahmen																			
	2020										2021									
	März	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Okt	Nov	Dez	Jan	Feb	März	Apr	Mai	Jun	Jul	Aug	Sep	Okt
Berufsfachschule Baden (BBB)	8	8	8	4	4	7*	4*	7*	4*	7*	8	8	7*	4*	7*	4*	7*	4	4	4
Berufsfachschule (BFS) Basel	8	8	8	3	k.A.	3	3	3	6	6	6	6	6	6	4	4	k.A.	1	1	1
Allgemeine Gewerbeschule (AGS) Basel	8	8	8	3	3	3	3	3	7	7	7	7	7	7	4	4	4	2	2	2
Berufsfachschule des Detailhandels (BSD) Bern	8	8	8	3*	3*	2	2	4	4	4	4	4	4	4	4	4	1	1	4	4
Gewerbliche Berufsschule Chur (GBC)	8	8	8	6	6	3	3	3	3	4	4	4	2	2	1	1	1	1	1	1
Centre Cantonal de formation prof. des mét. du bâtiment (CPMB) Colombier	8	8	8	3*	3*	3	3	3	6	6	6*	6*	6*	4	4	4	4	2	2	2
Gewerbliche und Industrielle Berufsschule (GiBS) Freiburg	8	8	8	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	4	1	1	1
Berufsbildungszentrum (BBZ) Herisau	8	8	8	8	8	2	2	2	4	4	4	5	3	3	2	2	2	2	2	2
Berufsbildungszentrum Bau und Gewerbe (BBZB) Luzern, Weggismatt*	8	8	8	4	4	4	2	2	4	4	8*	8*	8*	4	4	4	2	2	4	4
Berufsbildungszentrum Bau und Gewerbe (BBZB) Luzern, Heimbach*	8	8	8	8	8	8	2	2	4	7	7*	7	4	4	4	4	2	2	4	4
FREI'S Schulen Luzern	8	8	8	8	8	8	2	2	4	7	7*	7*	4	4	4	4	2	2	4	4
Berufsfachschule Oberwallis (BFO)	8	8	8	k.A.	k.A.	4	4	4	8	8	8	8	4	4	4	k.A.	k.A.	2*	2*	2*
Berufs- und Weiterbildungszentrum (BWZ) Obwalden	8	8	8	8	3*	3*	3*	3*	3*	3*	3*	3*	3*	3*	3*	3*	4	4	4	4
Berufsbildungszentrum (BBZ) Oltén	8	8	8	5	5	4	4	4	4*	4*	8	8	6	6	5	5	5	2	2*	2*
Handelschule KV (HKV) Schaffhausen	8	8	8	4*	4*	1	1	4	4	4	4	4	4	2*	2	2	1	1	1	1
Berufsbildungszentrum Gesundheit und Soziales (BBZG) Sursee	8	8	8	8	8	8	2	2	4*	7*	7*	7*	4*	4*	4	4	2	2	4	4
Centro professionale tecnico (CPT) Trevano	8	8	8	3	3	3	3	3	6	6	6	6	6	4*	4*	4*	4*	4*	4*	4*
Berufs- und Weiterbildungszentrum (bwz) Uri	8	8	8	4	4	4	4	4	4	4	4	7	7	4	4	4	2	3	4	4
Bildungszentrum für Wirtschaft Weinfelden (BZWV)	8	8	8	7	7	2	2	2	4	4	4	4	4*	4*	4*	4*	2	2	2	2
Berufs- und Weiterbildungszentrum Wil-Uzwil (BZWU)	8	8	8	1	1	1	1	1	5	5	8	5	2	2	2	2	1	2	2	2
Gewerblich-industrielles Bildungszentrum Zug (GiBZ)	8	8	8	5	1	1	1	4	4	4	4	4	4	4*	4*	4*	1	1	1	1
Baugewerbliche Berufsfachschule Zürich (BBZ)	8	8	8	3*	3*	3*	4	4	4	4	8	4*	4*	4*	4*	4	4	4	4	4*

- Niveau 1  Education physique non limitée
- Niveau 2  Education physique faiblement limitée
- Niveau 3  Education physique limitée (sans masque)
- Niveau 4  Education physique limitée (avec masque)
- Niveau 5  Cours d'éducation physique fortement limité (en tenue de ville, à l'extérieur sans masque)
- Niveau 6  Idem niveau 5, masque obligatoire aussi à l'extérieur
- Niveau 7  Enseignement du sport dans les salles de classe
- Niveau 8  L'éducation physique n'a plus lieu ou est dispensée à distance.

Malgré les énormes différences, parfois discutables, en matière de restrictions, l'enquête auprès des enseignants d'éducation physique montre également que quelque chose d'apparemment important est resté majoritairement dans la normalité habituelle : les enseignants d'éducation physique ont tiré le meilleur parti de l'adversité, même si, une fois de plus, la mise en œuvre du sport scolaire et la promotion de l'activité physique de nos jeunes ont été majoritairement oubliées dans les organes de décision. Ainsi, les enseignants d'éducation physique ont fait preuve de créativité et de flexibilité en cherchant des solutions dans toutes les circonstances, même les plus difficiles, en réorganisant les espaces et en faisant preuve d'inventivité pour mettre en œuvre le maximum de choses. Il serait néanmoins souhaitable que les restrictions soient appliquées de manière plus uniforme dans toute la Suisse. Les recommandations pour des restrictions plus uniformes pourraient être faites par le comité, ce que nous demandons dans le troisième point suivant. Il faudrait également clarifier qui devrait être responsable de l'élaboration de concepts de protection pour l'enseignement du sport.

3. Création d'un poste national "sport à l'école professionnelle".

L'ASSEP demande la création d'un service au niveau fédéral (SEFRI et/ou OFSPO) qui pourrait, d'une part, être utilisé comme interlocuteur pour la mise en œuvre complète de l'enseignement du sport et, d'autre part, veiller, en période de restriction, à ce que l'enseignement du sport ne soit pas oublié et à ce que les mesures de restriction soient proposées de manière plus uniforme, plus judicieuse et plus compréhensible par tous les participants. En cas de crise, ce service devrait être complété par un comité composé de personnes ayant un lien étroit avec l'enseignement du sport dans les écoles professionnelles et disposant d'un réseau au niveau national.

4. L'enseignement du sport ne peut pas se faire de manière numérique

De nombreux enseignants d'éducation physique ont ressenti la joie de la plupart des apprentis lors du retour à un enseignement de l'éducation physique sans restriction. En outre, l'enquête auprès des apprentis a clairement montré que l'enseignement du sport à distance n'était pas vraiment une réussite. La numérisation accrue à l'école réduit déjà les interactions réelles entre les jeunes. Il est urgent que l'enseignement du sport se déroule à l'avenir dans un cadre commun, faute de quoi l'encouragement des compétences sociales si importantes pour la société et l'expérience réelle d'une activité physique commune en pâtiront encore davantage. Il est réjouissant de constater que les apprenants ont clairement exprimé, dans le cadre de l'enquête en ligne, que ce sont surtout les sports d'équipe qui leur ont manqué.

L'ASSEP remercie l'Office fédéral du sport (OFSPO, en particulier Nadja Mahler et Manuela Catillaz) et l'Association suisse d'éducation physique à l'école (ASEP), qui ont rendu les enquêtes possibles. Nous remercions également les personnes de contact cantonales (PCC) qui ont soutenu les trois collectes de données par leur engagement et l'utilisation de leur réseau. Enfin, l'ASSEP remercie les deux PCC Bastien Vonlanthen et Mathias Moghini pour toutes les traductions (français et italien).



Schweizerische Vereinigung für Sport an Berufsfachschulen
Association suisse pour le sport dans les écoles professionnelles
Associazione svizzera per lo sport nelle scuole professionali

Pour toute question :

Urs Böller, Président ASSEP/Chef de projet Holderstüdeliweg 27b CH-4132 Muttenz Tél.: +41 79 237 80 11 Mail: urs.boeller@svsb.ch	Lamprecht und Stamm A. Gebert / H.P: Stamm Sozialforschung und Beratung AG Forchstrasse 212 CH-8032 Zürich Tél.: +41 44 260 67 60 Mail: info@lssfb.ch
--	---

Muttenz, juin 2022